



ÉDITO

On dit qu'une faute avouée est à moitié pardonnée. Ainsi je vais commencer par vous avouer que le jour de mon engagement à l'Eglise catholique romaine à Genève pour m'occuper de l'information, je n'avais pas la moindre idée de l'existence d'une structure administrative, aux côtés du Vicariat épiscopal et des paroisses, chargée de trouver les financements indispensables à la mission de l'Eglise à Genève. Encore plus grave, je pensais que les quêtes lors des messes suffisaient à couvrir les frais de fonctionnement de l'Eglise ! Il m'a fallu un certain temps – deuxième aveu – pour comprendre qu'à Genève l'Eglise ne reçoit aucune subvention et que tout un travail de recherche de fonds est donc indispensable pour pouvoir notamment assurer les charges de personnel, à savoir les salaires des quelque 120 prêtres, religieux et laïcs présents dans les paroisses et dans les lieux de la pastorale. Depuis, je suis au courant et j'espère être à moitié pardonnée.

Cela fait dix ans, que Dominique Pittet, Secrétaire général de l'ECR, coordonne cette recherche perpétuelle, en collaboration avec le comité de l'ECR et les responsables du Vicariat. Et il ne fait pas que ça ! Pour l'abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal, **Dominique Pittet « est une chance pour notre Eglise**. J'apprécie son sens pastoral et sa bonne compréhension des situations. Il veille à l'intérêt de l'ECR en cherchant des solutions. J'estime son efficacité et les nombreuses compétences qu'il met au service de l'Eglise », nous a-t-il confié. Dans une interview en pages 2 et 3, Dominique Pittet détaille son parcours, son travail et sa vision de l'Eglise dans notre canton.

Dans ce numéro nous vous proposons également de découvrir le témoignage de la coordinatrice du Pôle Solidarités de l'ECR, Inès Calstas, sur les difficultés quotidiennes des **exilés de la misère** qui arrivent à Genève (pages 4-5) et les dernières nouvelles de la **Communauté catholique de langue espagnole** qui, après l'incendie de l'Eglise du Sacré-Cœur en juillet dernier, a pu trouver un asile à long-terme et un bel accueil dans les paroisses d'Onex et du Petit-Lancy.

Et ne manquez pas le compte-rendu de la présentation d' « **Une bible de femmes** », livre issu d'un comité d'une vingtaine de femmes théologues, protestantes et catholiques francophones et qui développe une dizaine de thématiques bibliques liées aux femmes, avec un accent sur les textes qui les ont « opprimées et domestiquées ». Et après l'article (pages 8 - 9), lisez le livre !

Bonne lecture !

Silvana Bassetti
Responsable de l'information

SOMMAIRE

2-3	ECR: Dominique Pittet, dix ans à la barre	12	EGLISE: Abus sexuels, témoignages de prêtres romands
4-5	SOLIDARITE: Quelle hospitalité pour les exilés de la misère?	13	OPINION: Vatican-Chine, l'accord qui chicane
6	FORMATION: Eucharistie et Sainte-Cène à la COPH	14-17	EN BREF
7	PAROISSES: Un nouveau toit pour les hispanophones du Sacré-Coeur	18	JEUX / IMAGE DU MOIS
8-9	THEOLOGIE: Ni saintes, ni soumises	19	PAGE DU VICAIRE EPISCOPAL
10-11	ANNONCES	20	AGENDA

Dominique Pittet : dix ans à la barre

Précis, subtil, à l'écoute et avec une bonne mémoire et un grand sens des responsabilités; soucieux du bien des personnes, engagé, humain, épicurien, présent partout, travailleur mais aussi rigide, rapide « comme un aventurier »: tels sont les mots qui surgissent à propos de Dominique Pittet selon un sondage auprès d'un nombre restreint de collègues réalisé à l'occasion des dix ans de son engagement au poste de Secrétaire général de l'ECR.



Dominique Pittet

Octobre 2008 – octobre 2018. Depuis dix ans, Dominique Pittet est Secrétaire général de l'Eglise catholique romaine à Genève, (ECR-Genève), le bras administratif de notre Eglise. Organisée en association, l'ECR-Genève se doit d'assurer les ressources financières qui permettent à l'Eglise de remplir sa mission pastorale et veiller à sa gestion administrative.

Personnage public mais discret, Dominique Pittet aime le sport, la montagne et la bonne cuisine. Il est marié et père d'un enfant. Catholique engagé, il est resté toujours en lien avec l'Eglise, d'abord par le biais de la chorale, où il chante depuis l'âge de 13 ans, et au sein du Conseil de Paroisse à Bernex, dont il a été membre durant 16 ans - la moitié en tant que président.

De formation commerciale, Dominique Pittet a travaillé dans le secteur juridique des assurances. C'est le président de l'ECR de l'époque, Jean-Pierre Thorimbert, qui lui a proposé d'assumer la charge de Secrétaire général. Une fois les tests de sélection réussis, Dominique Pittet a accepté la fonction. Le défi n'était pas des moindres. En 2008, l'ECR enregistrait un résultat courant déficitaire proche des 3 millions de francs. Aujourd'hui, les comptes sont équilibrés. Un résultat plus que satisfaisant, mais loin d'être définitivement acquis. Chaque mois, l'ECR doit trouver un million de francs, notamment pour assurer les salaires des quelque 122 agents pastoraux (prêtres, religieux et laïcs). Les charges de personnel représentent 75% du budget, rappelle M. Pittet, avant de répondre à nos questions.

Qu'est ce qui vous a le plus frappé quand vous avez pris vos fonctions ?

Quand je suis arrivé, je n'avais qu'une vision très partielle du travail qui s'effectuait au Vicariat épiscopal. J'ai découvert les différentes tâches, nombreuses et diversifiées, accomplies par le personnel administratif, une somme de travail menée à bien par un nombre réduit de personnes. J'ai été frappé par l'esprit d'équipe et l'ambition de bien faire les choses pour notre Eglise.

Vous avez réussi à augmenter de manière significative les revenus de l'ECR. Comment ?

C'est la réalisation d'une équipe et je veux nommer les membres du comité sans qui rien n'aurait été possible, et Mgr Pierre Farine, qui nous a fait confiance et soutenu

dans nos démarches et moments difficiles. En 2008, la structure était globalement déficitaire avec une tendance négative.

Côté charges, il a fallu passer par une analyse des coûts afin de diminuer les frais généraux. Côté revenus, la gestion du patrimoine a permis une amélioration des revenus immobiliers et bancaires. Nous avons également mis en place une recherche de fonds plus structurée et régulière auprès des catholiques, avec de nombreux messages envoyés durant l'année, pour permettre à ceux qui le souhaitent de nous soutenir quand ils le peuvent. A Genève, les Eglises ne reçoivent ni subsides étatiques ni impôts ecclésiastiques obligatoires. Nous devons sans cesse aller chercher de l'argent. La moitié de nos revenus provient toujours des dons des catholiques, c'est-à-dire que plus de la moitié de nos activités est garantie par la générosité des fidèles ! Cette situation a ses avantages, dont celui d'avoir la satisfaction de considérer chaque franc donné comme une reconnaissance de ce que notre Eglise accomplit et une promesse de confiance de ce que nous pouvons encore accomplir. Côté investissements enfin, l'acquisition de nouveaux biens immobiliers permet de compléter les revenus immobiliers existants, poche la plus sûre de nos revenus.

Qu'est-ce que l'amélioration de la situation financière de l'ECR lui permet de faire aujourd'hui qu'elle ne pouvait pas faire avant ?

Tout d'abord, l'ECR a cessé de perdre de l'argent. Ce faisant elle a pu conserver tous ses collaborateurs et elle a même pu créer de nouveaux postes dans des domaines spécialisés, comme la Pastorale de rue et la Pastorale de la santé. L'approche que nous avons développée auprès des fondations et des mécènes a de plus permis de mettre en place le financement de projets, comme les heures d'enseignement catholique à la Faculté de théologie protestante de Genève, le Rendez-vous cinéma de l'ECR *IL EST UNE FOI* ou encore le *Chemin de joie*. Ces projets permettent à l'Eglise de rayonner hors les murs.

Vous êtes en charge de la partie « profane » de l'ECR. Est-il aisé de concilier les valeurs chrétiennes et le management d'entreprise ?

Dans chaque profession nous pouvons faire rayonner notre foi par notre comportement et le respect de nos collaborateurs et partenaires. Notre foi nous pousse par exemple à favoriser un cadre de travail agréable, où

priment la confiance et la liberté, l'écoute et la recherche de solutions. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'exigences ni d'objectifs, mais les activités de l'Eglise ne s'inscrivent pas dans des processus d'évaluation classique. A Genève, nous avons la chance d'avoir le Conseil du Vicariat, un organe qui se réunit tous les mois autour du Vicaire épiscopal et qui permet un échange sur les priorités financières et pastorales.

A vos yeux qu'est ce qui a le plus changé en dix ans, dans la place de l'Eglise dans la société ?

La pratique religieuse évolue. Si les églises se vident un peu (mais pas partout), l'expression de l'appartenance à notre Eglise se manifeste par des gestes de solidarité. Il y a peut-être moins de monde à la messe, mais de nombreuses personnes s'engagent avec nos pastorales sur les terrains de la précarité, de l'exclusion et de l'accompagnement des personnes vulnérables. L'évolution du modèle d'appartenance à l'Eglise s'observe également en ce qui concerne le financement. Dans l'opinion publique, les considérations coût-utilité s'imposent même en ce qui concerne l'Eglise. Ainsi dans la recherche de fonds, il s'agit souvent de fournir la preuve de l'utilité de l'Eglise, qu'il s'agisse des célébrations, de la défense de certaines valeurs ou de l'accompagnement des personnes.

Et dans les rapports avec l'Etat ?

Les rapports avec l'Etat sont très bons. La laïcité à Genève est certes une contrainte dans nos relations, mais finalement elle permet une certaine liberté des uns et des autres. Notre présence dans les hôpitaux ou les prisons est un exemple de collaboration, appréciée aus-

si par la population. La loi sur la laïcité a fait l'objet de nombreux échanges et, même si l'un ou l'autre des articles pourraient être mieux précisés, il serait dommage de la rejeter car elle donne une reconnaissance au travail social que les Eglises réalisent dans le canton.

Comment voyez-vous l'ECR dans dix ans ?

Du côté pastoral, je vois une participation aux messes dominicales qui va aller en décroissant. Une pratique en diminution ne veut pas dire une religiosité à la baisse. Les catholiques nous attendent ailleurs dans la Cité et nous allons devoir répondre à cette attente. Il y a quand même 38% de catholiques dans ce canton et nous devons être à leur écoute. Du côté financier, il va falloir que nous stabilisons nos revenus. Cela passe par la réalisation d'un ou deux grands immeubles de logements, puis le développement immobilier du Cénacle. Tout cela pour nous permettre de diminuer ultérieurement notre dépendance aux dons.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

Encore une fois, tout est travail d'équipe, et là je parle de l'équipe du vicariat. Ce qui me réjouit le plus c'est de voir le nombre croissant de paroisses qui soutiennent financièrement l'ECR. Elles ne sont pas qu'à nos côtés, c'est beaucoup plus fort, nous ne faisons qu'un. Le soutien de quasi toutes les paroisses du canton démontre que nous avons pu faire passer le message qu'ensemble nous pouvons financer notre Eglise. Enfin, je n'ai jamais regretté d'avoir accepté ce poste. C'est un travail très varié, au service de l'Eglise et avec de belles rencontres. (Sba)

Le mot de la présidente de l'ECR, Béatrix Leroy-Jeandin : « Merci Dominique ! »

Cher Dominique,

Novembre 2008 : par une froide soirée, dans une grande salle paroissiale, je participe à ma première assemblée générale de l'ECR, je vois Dominique faire ses premiers pas comme secrétaire général. Concentré, attentif et précis, il commente sans emphase le déficit des comptes et le budget de l'ECR. A ses côtés, Jean-Pierre Thorimbert, notre président d'alors, qui l'avait convaincu de rejoindre l'ECR.

Dix ans déjà ! Et quel chemin parcouru !

Le quotidien du secrétaire général à l'ECR c'est beaucoup de papiers, des comptes sans fin, des situations complexes, de longues heures de travail, des conflits à arbitrer, bref tout sauf la routine et la facilité. C'est une vaste charge mais plus encore lorsque, comme toi, on ne compte pas son temps et son énergie.

En dix ans, nous avons pu largement apprécier tes compétences et ton engagement, ta force de travail, ton courage dans les situations difficiles, ta capacité à déterminer des priorités. J'aimerais cependant te dire un merci tout particulier pour ton sens constant du dialogue, de la présence, de l'écoute : beaucoup de temps donné qui contribue à rendre l'ECR plus présente aux côtés des paroisses, des instances diocésaines, des autres instances cantonales et...des catholiques de Genève !

Je suis heureuse de pouvoir exprimer la chaleureuse reconnaissance du comité de l'ECR pour tout le travail que tu accomplis en conservant (me semble-t-il !) un indéniable enthousiasme pour ta fonction.

C'est vraiment une joie de fêter ces 10 ans d'une belle et solide collaboration avec notre Eglise à Genève, en attendant les 20 ans... voire plus ! Pour le comité et pour l'ECR, merci de tout cœur, cher Dominique !

Béatrix

Quel droit à l'hospitalité pour les exilés de la misère ?

Sous le titre « exils & refuges », la 51^e session des 'Rencontres internationales de Genève' (24-27 septembre 2018) a interrogé les réalités et les défis que pose l'accueil de ces femmes, hommes et enfants qui fuient la persécution, la misère, les guerres, les violences ou le dérèglement climatique. Durant quatre jours, professeurs, chercheurs, théologiens, artistes et autres intervenants ont repensé les réalités sociales, démographiques, culturelles et anthropologiques du « nomadisme forcé ». Parmi les invités de la dernière soirée, Inès Calstas, coordinatrice du Pôle solidarités de l'ECR, a apporté un témoignage sans concession sur la condition d'« indésirables » qui trop souvent frappe les migrants de la misère dans notre canton.

« Trop de morts physiques loin de nos yeux, trop de morts sociales ici 'chez nous'. Trop de morts ! » Le prix en vies humaines anéanties par des politiques qui nient l'hospitalité aux exilés de la misère est énorme et doit interpeller nos consciences, a dénoncé Inès Calstas. Coordinatrice du Pôle Solidarités de l'Eglise catholique romaine (ECR), elle côtoie quotidiennement les populations précarisées et migrantes dans le canton. A Genève, une des villes les plus riches du monde, « l'étranger en détresse et vulnérable est par définition un ennemi », un élément d'insécurité à combattre, a-t-elle témoigné le 27 septembre dernier lors d'un débat sur le thème « Hospitalité et cosmopolitique » dans le cadre des Rencontres internationales de Genève (RIG).

La réalité qu'elle observe n'est pas celle des bidonvilles uruguayens, où elle a travaillé : à Montevideo, les « indésirables » sont entassés dans des « quartiers et des campements urbains », où la police ne va jamais. A Genève, il n'y a pas de camps ; néanmoins des barrières invisibles se dressent pour exclure nombre d'êtres humains qui par leurs parcours se retrouvent « hors-jeu ».

« Je travaille avec des personnes qui ont échappé aux mailles des différentes politiques de migration, a expliqué Inès Calstas. Par leurs parcours de vie, ces personnes auraient pu être des réfugiés reconnus, mais elles ont été déboutées. Comme citoyens européens, elles auraient pu être touristes, mais leur portefeuille ne l'autorise pas ». De fait, elles n'ont aucun statut. Une

condition que leur quotidien leur rappelle sans cesse. L'Etat continue de créer des catégories administratives « en opposant ceux qui ont droit ou qui méritent des aides sociales aux autres », c'est-à-dire « les profiteurs », ces étrangers en détresse à qui on reproche de venir chez nous « pour des raisons purement économiques ».

Dans son témoignage, la coordinatrice du Pôle solidarités a stigmatisé plusieurs pratiques qui accentuent la vulnérabilité et l'exclusion de cette population

« indésirable » : de la voirie qui débarrasse régulièrement les affaires des personnes à la rue aux interdictions d'accès à divers lieux publics prononcées à l'encontre de plusieurs centaines de ces hommes, femmes et adolescents. De l'absence de solu-

tions d'hébergement à l'année à la loi anti-mendicité.

« Le Tribunal pénal genevois a défini la mendicité comme 'tout comportement tendant à récolter de l'argent ou de la nourriture donnée par charité afin de subsister'. Ainsi, solliciter la générosité de tiers pour survivre constitue une infraction et peut entraîner le prononcé d'une amende » a fait valoir Inès Calstas. L'amende peut atteindre 160 francs et « en quelques mois, une personne peut avoir une dette de plusieurs milliers de francs envers l'Etat. En cas de non-paiement, l'amende est commuée en peine privative de liberté. A Genève, on peut donc être jeté en prison pour le simple fait de tendre la main ! ».

Pour l'assistante pastorale de l'Eglise catholique, cette disposition a été votée dans le but manifeste de réprimer les Roms, « population peu nombreuse mais très



Michel Agier, Claire Audhuy, Daniel Halpérin et Inès Calstas, lors du débat du 27 septembre à Uni Dufour ©ECR

visible ». « On criminalise ainsi ces 'indésirables', on leur nie leurs droits et on les condamne à être invisibles, inaudibles ». Avec quels résultats ? « Aucune baisse du nombre de mendiants n'a été observée depuis l'entrée en vigueur de cette disposition » qui se révèle très coûteuse à appliquer : « on évalue son coût à 3 millions de francs pour ses premiers 18 mois d'application, sans compter les frais de justice et de fonctionnement de la police », indique Inès Calstas.

L'étranger en détresse n'est par définition ni un saint ni un héros, pas plus qu'il n'est un voyou ni un criminel, bien qu'il doive quotidiennement se battre envers et contre tout. Son parcours est individuel, mais trop souvent, sa condition l'enferme dans une unique catégorie, celle d'un ennemi porteur d'insécurité et pour cela condamné à la mort sociale. Passer de l'hospitalité, considérée comme une faveur, à un droit d'hospitalité « est une urgence ! », a conclu Inès Calstas, en écho au titre de la conférence et à l'exposé de l'anthropologue français Michel Agier, intervenu en début de la soirée et lors du débat (cf. article « Hospitalité et Cosmopolitique »).

« Hospitalité et Cosmopolitique »

Un droit à l'hospitalité pour les étrangers ? Pour l'anthropologue français Michel Agier, aujourd'hui comme autrefois, l'hospitalité est une faveur limitée dans le temps et dans l'espace, qui ne garantit pas le droit à

tout étranger de ne pas être traité en ennemi. L'étranger de passage risque à tout moment d'être réduit à son absence de droits, a-t-il fait valoir lors de son intervention aux Rencontres internationales de Genève sur le thème « Hospitalité et Cosmopolitique ».

Alors que notre monde est de plus en plus mobile, une partie de l'humanité prend le risque de mourir en entrant dans les « flux » de la migration internationale. Elle n'est pas homogène. Pourtant, d'un point à l'autre de la planète, une figure de l'étranger est en train d'émerger, celle de l'étranger absolu, inconnaissable, effrayant. En même temps, l'indifférence, l'hostilité voire l'acceptation du « laisser mourir » tiennent lieu de « réalisme politique » pour des gouvernements en proie à l'angoisse entretenue d'une invasion, a ajouté M. Agier.

Dans ce contexte, l'accueil des migrants au sein des

sociétés européennes s'apparente de plus en plus à un mouvement social. Les gestes contemporains d'hospitalité sont explicitement « volontaristes » et assumés comme des engagements personnels, accompagnés de justifications relatives à la carence de l'État et à l'indignation qu'elle provoque, a observé l'anthropologue français. Cette hospitalité « privée » ne parvient pas à répondre aux insuffisances des politiques et s'avère souvent difficile pour les accueillants comme pour les accueillis.

Pour l'intervenant, il s'agit donc de faire de l'hospitalité une règle de droit posant comme préalable que tout étranger a le droit de ne pas être traité en ennemi. Sous quelle forme ? Les débats et les mobilisations sont nombreux, du « droit universel à la mobilité » (Catherine Wihtol de Wenden) au « principe juridique d'hospitalité » (Mireille Delmas-Marty). C'est un horizon qui se construit. Cet horizon possible – a conclu M. Agier – renverse le regard sur les étrangers, permettant de passer de la faveur au droit et de commencer à penser notre planète comme un possible monde commun.

La conférence de M. Agier a été suivie par un débat avec le public, en présence d'Inès Calstas, Claire Audhuy (directrice artistique de Rodéo d'âme, auteur notamment de la pièce de théâtre « Bienvenue à Hénin-Beaumont » où jeunes primo-arrivants et élèves français prenaient la parole ensemble) et Daniel Halpérin (pédiatre Dr. méd.).

(Sba)

Vaud: Interdiction de la mendicité confirmée

Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté un recours contre l'interdiction générale de la mendicité dans le canton de Vaud. L'interdiction va entrer en vigueur à une date encore non fixée.

Dans un arrêt rendu public le 4 octobre, le TF constate que l'interdiction de la mendicité est conforme à la Convention européenne des droits de l'homme. Cette mesure a en effet pour but de protéger des personnes qui sont contraintes à la mendicité par des réseaux. En outre, elle tend à préserver l'ordre, la tranquillité et la sécurité. Les recourants avaient notamment avancé que l'interdiction de la mendicité constituait une atteinte à la liberté du commerce qui est garantie par la Constitution. Ce grief a été rejeté : certes, les mendiants s'efforcent de réaliser un profit mais leur activité n'implique pas d'échange de produits ou de services. Or le commerce est fondé justement sur de tels échanges. Selon la presse, les juges de Mon-Repos se réfèrent largement de l'arrêt qu'ils ont rendu en 2008 concernant l'interdiction de la mendicité à Genève.

(réd. avec agences)

COPH: Eucharistie et Sainte Cène, une formation « différente »

Depuis quelque temps, les membres du Comité spirituel de la Communauté Œcuménique des Personnes Handicapées et de leurs familles (COPH) donnent la communion lors des célébrations. Ayant appris qu'il existait une formation à l'ECR pour le service de l'Eucharistie, la COPH a fait appel à Guillermo Kerber, du Service de la Formation à la Mission Ecclésiale - ECR (ForME) et à Marie-Laure Jakubec, pasteure, pour donner cette formation aux membres du Comité spirituel. La session a donné lieu à de « belles et profondes réflexions sur ce que nous ressentons lors de la communion », témoigne Guillermo Kerber.

Le printemps dernier, une formation au service de l'Eucharistie et de la Sainte Cène a eu lieu pour le Comité Spirituel de la Communauté Œcuménique des Personnes Handicapées et de leurs familles (COPH). Le Comité réunit des personnes handicapées de la communauté et collabore dans la préparation de célébrations et d'autres activités de la COPH. La formation œcuménique a été donnée par la pasteure Marie-Laure Jakubec et moi-même, en collaboration avec la pasteure Sonja Musy et l'abbé Giovanni Fognini, respectivement aumôniers protestante et catholique de la COPH.

Je dois reconnaître que j'étais un peu nerveux en arrivant. Est-ce qu'on arrivera à bien communiquer ? Est-ce que ce que nous avons préparé a du sens pour les participants ? Comment établir un lien avec ces personnes avec des capacités différentes ?

Dès mon arrivée à la salle de l'Espace Montbrillant, où la formation a eu lieu, mes peurs sont rapidement tombées, dissipées par l'accueil chaleureux, des questions et des inquiétudes partagées directement, une ambiance qui montrait une communauté enracinée dans la foi bienveillante et active.

A partir d'un des récits bibliques de l'institution de l'Eucharistie, la session a été l'occasion d'approfondir la centralité du sacrement pour les chrétiens et le sens de la distribution du corps du Christ lors des célébrations

de la COPH. Des questions sur les différences entre les pratiques de l'Eucharistie dans l'Eglise catholique et la Sainte Cène dans l'Eglise protestante, ont été partagées lors de la formation. Les participants, par exemple ont demandé : « Pourquoi utilise-t-on des hosties ou du pain, du vin ou du jus de raisin ? Comment les Eglises interprètent la présence du Christ dans l'Eucharistie ? »

La question de la présence a motivé de belles et profondes réflexions sur ce que nous ressentons lors de la communion et l'expérience de cette formation a été au-delà de mes attentes. Cela a été un cadeau, ou encore mieux, un moment de grâce vécu à partir de témoignages de foi profonde de la part des participants et de l'importance du service auxquels ils étaient appelés.

La session et la remise des attestations lors d'une célébration œcuménique de la COPH ont été marquées par la joie, la foi, l'émotion partagée.

Si les participants ont beaucoup apprécié la formation, j'ai bénéficié au moins autant qu'eux de cette expérience. Comme toute formation œcuménique, elle nous a aidés à revenir aux fondements bibliques, à repérer les différences confessionnelles et à nous enrichir de la perspective de l'autre.

Guillermo Kerber

Service de la Formation à la Mission Ecclésiale - ECR



Ciné-club St Julien

Projection du Film "Tel Père Tel fils"

de Hirokazu Kore-eda - Prix du Jury du Festival de Cannes (2013)

Samedi 24 novembre à 15h00

Au Centre St-Julien (sous-sol) - Meyrin- Village

Entrée gratuite et débat après la projection.

ANNONCE

Les hispanophones du Sacré-Cœur ont trouvé un nouveau toit

Suite à l'incendie de son église, la communauté catholique de langue espagnole (PCLE) est accueillie par l'Unité pastorale (UP) du Plateau depuis début octobre.

En ce dimanche matin, le soleil brille sur l'église ronde de Saint-Martin à Onex. Manuel et Maria sont déjà devant la porte, même si la messe commence dans trois quarts d'heure. « C'est la première fois que nous venons à la messe ici » informe Manuel, Espagnol d'origine. « Nous sommes à Genève depuis 1963. C'est au Sacré-Cœur que les Espagnols émigrés se retrouvaient pour s'entraider » dit-il avec nostalgie. Depuis l'incendie, Maria avoue être allée quelques fois à la Basilique Notre-Dame. « Mais ici avec le tram, ce n'est pas si loin » admet-elle.

Parmi les premiers arrivés avant la célébration, il y a Obdulia, 84 ans, qui se prépare pour servir la messe. Depuis 60 ans à Genève, elle est parmi les pionnières de la PCLE. « Quand j'ai appris l'incendie au Sacré-Cœur, j'étais en Espagne. Je suis restée sans voix, c'était très dur. Mais je me sens bien à Onex ».

Fidèle à la communauté



Qu'est-ce qui motive les paroissiens du Sacré-Cœur à se déplacer? Péruvienne d'origine, Yasmin vient depuis Champel: « Je suis notre prêtre, le père Juan, et la communauté. Ça va bien se passer, la foi nous aidera à changer » dit-elle, confiante. Rafael, du Venezuela, fréquentait le Sacré-Cœur depuis huit mois: « J'aime être dans ce groupe « latino ». Je cherche du travail à Genève et j'ai encore peu de contacts. Pour ça aussi c'est important pour moi de suivre la communauté ».

Les fidèles interrogés expriment leur reconnaissance pour le bon accueil qu'ils ont reçu de la part de l'UP du Plateau. Celle-ci a mis à disposition deux de ses églises pour les célébrations, ainsi que des salles et un secrétariat pour les activités de la PCLE.

Une cohabitation pour deux ans au moins

Vers 10h30, c'est la fin de la messe en français. Les paroissiens sortent et croisent les premiers fidèles his-

panophones. Les communautés se connaissent encore peu, ce n'est que la deuxième messe dominicale en espagnol à Saint-Martin. « Deux célébrations communes dans les deux langues sont prévues, à Noël et le 1er janvier », explique l'abbé Elvio Cingolani, prêtre et responsable de l'UP du Plateau.

Trésorier de la paroisse, Pierre Regad est optimiste: « Il va falloir apprendre à cohabiter. Mais pour l'instant je n'ai entendu aucune remarque négative de la part des paroissiens. Ce sera sûrement un enrichissement mutuel ».

Le séjour de la PCLE à Onex et au Petit-Lancy est prévu pour deux ans au moins. Tout n'est pas si facile: « Cela nous bloque pour certaines activités. Au niveau financier, ce que nous allons perdre en location de salles ne sera pas forcément compensé, du moins au début. Mais on les accueille quand même » exprime Elvio Cingolani avec un sourire.

Il y a encore de la place

La communauté est bien vivante sous ce nouveau toit. A 11h, la guitare et le tambourin accompagnent les chants rythmés d'une assemblée de 150 personnes. « Il y a beaucoup d'absents. Ils n'ont pas encore pris note des changements de lieux et d'horaires » explique Martin, animateur, à la fin de la célébration. Sur ces mots, il poste une photo sur la page Facebook de la PCLE, pour encourager le reste des fidèles à les rejoindre dimanche prochain.

Texte et images Priscilia Chacón

Les paroisses se mobilisent

Le 19 juillet, un incendie ravage l'église du Sacré-Cœur. La communauté hispanophone est accueillie provisoirement par la communauté italienne à la paroisse de Santa Margherita. Suite à une demande du Vicaire épiscopal Pascal Desthieux, l'UP du Plateau répond favorablement et accueille les paroissiens du Sacré-Cœur depuis début octobre. Les messes et activités de la PCLE sont réparties entre l'église Saint-Martin (Onex) et celle du Christ-Roi (Petit-Lancy). La PCLE compte plus de 1500 fidèles originaires de 24 pays.



Le père Juan et l'abbé Elvio

Ni saintes ni soumises : Une bible des femmes

Que deviendrait une entreprise de réécriture de la Bible au XXI^e siècle par les femmes ? C'est la question que s'est posé un comité d'une vingtaine de femmes théologiennes, protestantes et catholiques francophones d'Europe, d'Afrique et du Canada. Au terme de leur réflexion, elles se sont donc donné pour mission d'écrire une bible des femmes en profitant des découvertes en sciences bibliques. Et grâce aux questions critiques féministes, les auteures ont développé une dizaine de thématiques majeures liées aux femmes, en mettant en évidence comment des textes bibliques peuvent être lus à frais nouveaux.

Elisabeth Gangloff-Parmentier, professeur ordinaire en théologie pratique à l'Université de Genève et co-directrice de *Une bible des femmes*, avec Pierrette Daviau, professeure titulaire à la Faculté des sciences humaines de l'Université Saint-Paul à Ottawa, Canada, et Lauriane Savoy, doctorante à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, a présenté le fruit du travail de ces théologiennes de notre siècle, le 10 octobre dernier, devant un public venu nombreux à l'ancienne Ecole de Chimie, à l'occasion du vernissage de leur ouvrage.

Elisabeth Gangloff-Parmentier a tout d'abord rappelé que la *Woman's Bible* d'Elisabeth Cady Stanton¹ se voulait le signe d'une rébellion contre la manière dont on lisait la Bible au XIX^e siècle. La première idée a été d'effectuer une traduction en français de ce livre mais il est apparu que cette rébellion était aujourd'hui dépassée, principale-



ment en raison de l'exégèse historico-critique qui « était passée par là ». C'est alors, avec Matthieu Mégevand de Labor & Fides, qu'est apparue l'évidence de la nécessité d'écrire une bible des femmes pour le XXI^e siècle, une bible avec un « b » minuscule.

Et pour mettre le point sur le « i » de cette bible, Elisabeth Gangloff-Parmentier a tout de suite précisé ce que ce livre n'était pas. « Ce n'est pas une bible ! Le titre est trompeur » a-t-elle lancé. « Nous avons voulu faire une sorte de commentaire de textes et de thématiques bibliques qui ont été les plus difficiles pour les femmes à travers les siècles de tradition chrétienne, des textes qui les ont opprimées et domestiquées ». La table des matières est édifiante : « Femmes, soyez soumises à vos maris » en est un exemple des plus significatifs.

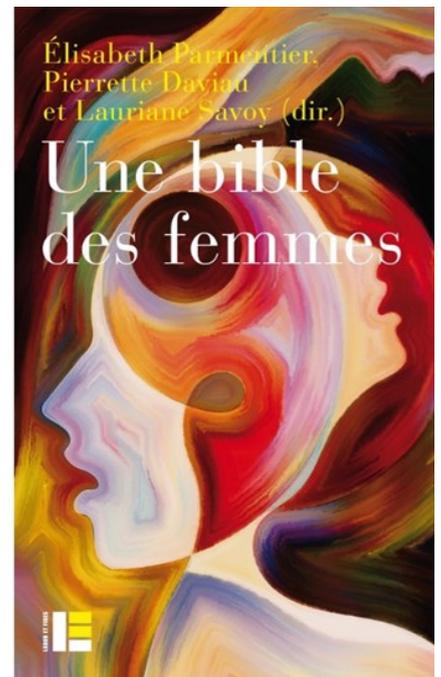
Les auteures ont donc voulu mettre ces thématiques à la portée de toutes les lectrices d'aujourd'hui qui ne sont pas théologiennes et les étudier en relation avec les préoccupations existentielles des femmes, non pas un livre de pure exégèse. Enfin, le sujet n'a pas été traité de manière exhaustive. Différentes approches particu-

lières ont été sélectionnées comme par exemple celle de la séduction ou encore de la beauté des corps. Plusieurs personnages ont par ailleurs fait l'objet d'études comme par exemple la figure de Marie, voir le deuxième

chapitre du livre « Si Marie avait lu l'épître de Paul à Timothée ». Rappelons-en les versets 8 à 15 : « Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures, sans colère ni dispute; pareillement les femmes, (que je veux) en tenue décente, se parant avec pudeur et discrétion non pas de torsades, ni d'or, ni de perles, ni de vêtements coûteux, mais d'oeuvres bonnes, ce qui convient à des femmes qui font profession de piété. Que la femme reçoive l'instruction en silence, avec une entière soumission. Quant à enseigner, je ne (le) permets pas à la femme, ni de prendre autorité sur l'homme; mais (elle doit) se tenir dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais c'est la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression. Néanmoins elle sera sauvée par la maternité, pourvu qu'elle persévère dans la foi, la charité et la sainteté, unies à la modestie ».

Alors, « Une bible des femmes », version 2018, est-il un livre féministe ? Oui et non, pour Elisabeth-Gangloff Parmentier : « nous avons effectivement voulu faire un plaidoyer au sens d'un parti pris en faveur de la parole et des voix des femmes ». Un plaidoyer qui ne soit pas polarisé dans une opposition femme – bonne, homme – mauvais, mais qui soit équilibré. « Les femmes ne sont pas des saintes » a-t-elle ajouté, et surtout, elles ne veulent plus être soumises.

lières ont été sélectionnées comme par exemple celle de la séduction ou encore de la beauté des corps. Plusieurs personnages ont par ailleurs fait l'objet d'études comme par exemple la figure de Marie, voir le deuxième



Pierrette Daviau, pour sa part, tout en jugeant de nos jours les textes de la Bible encore stimulants, a cependant fait valoir qu'il ne fallait pas s'attacher au passé mais plutôt réinterpréter ces écrits à la lumière des apports du féminisme puisque qu'il faut bien le rappeler, c'est leur interprétation par des hommes qui a fortement prévalu dans le passé ancien et récent comme une norme. Elle a donc lu la Bible en tant que femme, imprégnée par la théologie de la libération, une femme qui s'est donné pour tâche d'apporter une lecture de femme à ces textes a-t-elle précisé.



Portant la voix de l'Afrique, **Fifamè Fidèle Houssou-**



Gandonou, béninoise, pasteur de l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin et titulaire d'un doctorat en théologie sur les fondements éthiques du féminisme à partir du contexte africain, s'est attachée, pour sa

part, à mettre en corrélation le sort de la Samaritaine, la femme sans prénom d'un peuple méprisé, avec la femme africaine de notre temps. Elle a plaidé pour une nécessaire relecture de la Bible en Afrique où les femmes dans plusieurs pays subissent aujourd'hui des violences inouïes, au nombre desquelles le viol comme arme de destruction massive, et qui ont le plus urgent besoin de se reconstruire.

Cette reconstruction passe, comme l'a rappelé **Joan**



Charras-Sancho, docteure en théologie protestante, travaillant dans le domaine de la formation des leaders protestants en Afrique, par une « capacitation », en anglais l'*empowerment*, des femmes de ce continent. En effet, la diffusion du savoir en Afrique est frappée de disparités qui

ne sont pas d'ailleurs propres aux femmes. Cette « capacitation », c'est un peu celle de Priscille, que Paul désigne comme « collaboratrice », au même titre que son mari, Aquilas. Elle diffuse la Bonne Nouvelle, tout comme ceux que Paul nomme ses « associés ». C'est le premier exemple d'enseignante même si une caution masculine, son mari, doit légitimer son ministère. Discrimination ? Probablement, mais il convient de rappeler que dans ce couple, Priscille est toujours nommée avant son mari, ce qui n'allait pas de soi à son époque. Bel exemple pour nous tous, selon Joan Charras-Sancho, que cette inspirante fécondité spirituelle de Priscille.

Lauriane Savoy, pour conclure, a évoqué le choix du



titre du cours public de la faculté de théologie donné cet automne : « Ni saintes, ni soumises ». Ces femmes ne sont pas forcément des « saintes » au sens de l'expression « ce n'est pas une sainte ». Elles ne sont pas non plus soumises et, à cet égard, elles constituent un bel exemple d'indépendance, de liberté d'esprit, de courage également qui

vaut la peine d'être médité.

Alors, lisons la Bible comme une femme !

Texte et recherche images Pascal Gondrand

¹ En 1895, Elizabeth Cady Stanton, féministe, abolitionniste et suffragiste américaine, réunit un comité de vingt femmes pour réécrire la Bible. Elles découpèrent les passages qui parlaient des femmes, et les commentèrent selon leurs convictions. Ce sera *The Woman's Bible*, deux volumes publiés en 1895 et 1898.

Cours sur Etty Hillesum

ANNONCE

Mardi 13 novembre 2018 de 14h00 à 15h30

Monique Desthieux donnera un cours sur Etty Hillesum. Cette jeune femme est une source d'inspiration spirituelle pour nos contemporains. Grâce à sa confiance en Dieu et sa force de vie peu commune, elle a su, face à la barbarie, préserver sa liberté, voulant aider Dieu à ne pas s'éteindre en elle.

Lieu : Locaux paroissiaux de Saint-Paul (Av. Saint-Paul 6 1223 Cognny)
(Tram 12, arrêt Grange-Canal – parking Saint-Paul)

Libre participation aux frais de photocopies



DISCERNER POUR CHOISIR LA VIE Repas du vendredi à l'Aumônerie de l'Université

avec Bruno Fuglistaller S.J. de 12h30 à 14h à l'Aumônerie de l'Université
(Bd. Carl-Vogt, 102)

Dates : 9, 16 et 23 novembre 2018

Destinataires: jeunes entre 18 et 35 ans

Organisé par: Aumônerie de l'Université

Inscription: Rossana Aloise Rossana.Aloise@unige.ch

L'équipe d'animation du **Centre Œcuménique de Catéchèse (COEC)**

propose une formation destinée aux personnes actives dans l'animation catéchétique, débutantes ou expérimentés.

Si vous êtes déjà au bénéfice de la formation, **vous pouvez suivre un des modules proposés en nous contactant ou refaire le parcours qui est chaque année remis au goût du jour.**



• **Samedi 17 novembre 9h-17h30**

Donner la p(P)arole aux enfants : Quand la catéchèse se construit autour de la parole des enfants

Découvrir le Centre Œcuménique de Catéchèse et se donner les outils pour une rencontre : les atouts d'une bonne préparation dans une partie qui n'est jamais gagnée d'avance

Atelier sur la discipline : Identifier les profils des enfants pour mieux gérer les rencontres

Conduire les enfants à la prière et célébrer : mettre en place des moyens qui aident l'enfant à développer sa spiritualité

• **Jeudi 29 novembre 18h30-21h30**

Travailler le texte biblique d'une rencontre : une clé de lecture pour approfondir et s'approprier un texte biblique

Vivre une rencontre et l'évaluer : animation « Man Hù » et outils d'évaluation

Repérer les différents moments d'une rencontre : une aventure interactive qui mobilise toutes nos ressources

• **Jeudi 17 janvier 18h30-21h30**

Se questionner sur le développement de l'enfant : psychologique, affectif, social et spirituel : les conséquences en catéchèse

• **Jeudi 14 mars 18h30-21h30**

Perspectives... de la théorie à la pratique : partager, vivre... et gérer des situations concrètes

Sur inscription au plus tard le 7 novembre : info@coec.ch ou Tél : 022 807 12 65 Plus d'infos : www.coec.ch.



Ecole de la Parole - Parcours biblique pour jeunes - Itinéraire d'une promesse – sur les pas d'Abraham

Les mercredis de 20h à 21h00

7 novembre : L'appel ; 21 novembre : La promesse ;

5 décembre : Les deux voies ; 12 décembre : Confiance et fécondité

A la Chapelle LeLab « Temple de Plainpalais »

L'Ecole de la Parole initie au goût de la Bible et au partage en groupe. Selon la démarche spirituelle de la « Lectio Divina », elle offre à tous la possibilité d'apprendre à écouter un texte biblique de manière savoureuse et nourrissante. Cette écoute plus profonde conduit à la prière du cœur. L'ouverture œcuménique produit des fruits d'unité et de communion fraternelle. L'Ecole de la Parole propose une méthode simple, accessible à tous.

Organisé par : **Aumônerie de l'Université** - Contact : Rossana Aloise Rossana.Aloise@unige.ch 079 851 40 75

Journée Œcuménique de Formation - « Rester vivant dans l'accompagnement »

avec Mme Sylvette Delaloye, psychologue FSP, spécialiste du burn-out

Jeudi 8 novembre 2018

de 9h à 16h à la Paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal

Comment rester vivant dans l'accompagnement

Les exigences et les valeurs de performance et d'excellence de notre époque entraînent parfois des dérives dans ce qu'il y a de meilleur en nous. L'entraide, l'engagement, l'accompagnement peuvent alors prendre la forme d'un éloignement voire d'un renoncement à soi et à l'expression du vivant en nous. A la lumière de sa pratique dans le domaine du burn-out, l'intervenante propose d'interroger cette notion du vivant : comment il s'exprime ou se libère, de quoi il s'inspire et se nourrit, comment il s'épuise. Elle propose quelques pistes pour préserver cette ressource unique et maintenir le contact avec soi sans renoncer à l'engagement envers les autres.

Destinataires: Cette journée est destinée à toute personne intéressée et particulièrement aux personnes qui font de l'accompagnement dans le cadre des Eglises, en institution ou à domicile, ou auprès de leurs proches.

Prix : 40.- la journée, repas inclus – (30.- la matinée) 50.- de soutien

Inscription à envoyer avant le 1er novembre 2018: Service Accompagnement EPG - Mme Daniela Mattia- e-mail : infoservacc@protestant.ch—Renseignements : Cathy Espy-Ruf, 076 565 80 66 – cathy.espy@cath-ge.ch

Programme:

dès 8h30 Accueil	12h15 Repas
9h00 Introduction à la journée et présentation	14h00 Restitution du travail en groupes ; questions, réactions et échange avec l'intervenante
Apport de l'intervenante	15h40 Célébration
10h30 Pause	16h00 Fin de la journée
11h00 Travail en groupes	

Table de la P(p)arole « Quand la rencontre délivre »

Le Service catholique de catéchèse propose diverses animations pour les adultes,



notamment les Tables de la P(p)arole. Ce sont des espaces pour partager la Parole de Dieu et nos propres paroles, en veillant au respect de chacun (e) dans ses interrogations, ses doutes, son cheminement et ses convictions.

En novembre le Service catholique de catéchèse et la Pastorale des Milieux Ouverts vous invitent aux rencontres

Table de la P(p)arole « Quand la rencontre délivre »

**Les jeudis 15, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre
de 14h à 16h**

À la Paroisse de la Sainte-Trinité (rue de Lausanne 69) (tram 15 arrêt Butini)

Aucune connaissance préalable n'est requise. On peut participer aux rencontres à n'importe quel moment du parcours.

Abus sexuels: les prêtres romands se sentent stigmatisés

Les scandales d'abus sexuels en série et les tensions dans l'Eglise qui défrayent la chronique depuis quelques mois ont sensiblement écorné l'image de l'institution. Entre indignation, sentiment d'injustice ou mise en perspective, des prêtres de Suisse romande expriment leur ressenti en cette période troublée.

« Je suis horrifié lorsque j'entends ce qui s'est passé », confie Gérald Voide, curé de Troistorrens-Morgins, en Valais. « Je vis, comme mes confrères, avec l'angoisse de ce qui va encore être révélé dans la presse ». Cette sidération, cette indignation face aux comportements infâmes de prêtres, dans le monde entier, sont les premiers sentiments exprimés par les ministres romands interrogés par *cath.ch*. Ils ne peuvent simplement pas croire qu'autant de serviteurs de l'Eglise aient failli dans leur mission. « Je suis triste et en colère de savoir que des prêtres ont ainsi trahi la confiance des fidèles, trahi le Christ », s'indigne François-Xavier Gindrat, curé in solidum de Bienne-La Neuveville. Les prêtres sont également outrés de constater que beaucoup d'évêques ont passé sous silence ces agissements. L'abbé Gindrat fustige ainsi « l'incompétence et l'incurie de certains responsables d'Eglise ». François Dupraz, curé modérateur de la paroisse Notre-Dame à Lausanne, réaffirme la nécessité d'une « tolérance zéro. Les prêtres pédophiles doivent être interceptés, mis hors d'état de nuire et si possible soignés ou incarcérés, s'il n'y a pas prescription de leurs crimes ».

L'ombre du soupçon

Les prêtres interrogés rappellent toutefois que les problèmes d'abus ne concernent qu'une infime minorité des ministres. « Je n'oublie pas que le 99,...% des prêtres vivent sur ce plan-là leur ministère en pleine fidélité au Christ », souligne le Père Dupraz. Malgré cela, ils ressentent bien qu'un climat de malaise et de suspicion s'est développé dans le sillage de la médiatisation de ces affaires. Ils ne cachent pas que cette atmosphère nuit parfois à la relation avec les fidèles. « Peut-on encore seulement poser la main sur l'épaule d'un enfant? », se demande Gérald Voide. « Il y a toujours un arrière-fond de crainte ». François Dupraz explique qu'en 23 ans de ministère, il est progressivement passé d'une « confiance absolue en la personne du prêtre » à une « méfiance parfois diffuse » par rapport aux enfants. Tous les prêtres interrogés affirment que cette situation n'a pourtant pas changé leur pratique avec les enfants. Bien avant ces affaires, ils ont appliqué des principes de prudence qu'ils estiment suffisants. « J'ai toujours fait preuve d'un maximum de transparence », explique François-Xavier Gindrat. Les quatre hommes d'Eglise font en sorte de ne jamais se retrouver seul avec un enfant. Ou alors, lors d'occasions spéciales telles que les confessions, certains s'assurent que les parents soient à proximité. Ils évitent

également tout geste qui pourrait être mal interprété.

Pas d'agressivité

Pour François-Xavier Gindrat, il est « difficile de ne pas se sentir soupçonné ». Gérald Voide ne peut s'empêcher de se demander « ce que les gens pensent » lorsqu'ils le voient avec son col romain.

Marc Passera, curé in solidum de la paroisse St-Joseph de Genève, explique ne pas ressentir de culpabilité. « Pourquoi serait-ce à nous de porter ce fardeau, alors que de tels agissements sont à l'opposé de ce à quoi nous nous sommes engagés et que nous essayons de vivre du mieux que nous pouvons? » L'abbé genevois remarque avec sagesse que « nous demeurons impuissants face à ce que pensent les gens ». Aucun des prêtres approchés n'a pourtant été apostrophé ou agressé en rapport aux récents scandales. Tout au plus, quelqu'un a-t-il demandé au Père Dupraz: « Pourquoi restes-tu dans cette Eglise? » Marc Passera assure qu'il a « rarement été interpellé à propos des abus sexuels dans l'Eglise, et toujours en traitant de la question de manière très générale ». Ils n'ont pas non plus remarqué une désaffection particulière des fidèles, même s'ils admettent que ce genre de choses est difficile à déterminer. « Lorsque des parents n'inscrivent soudain plus leur enfant au catéchisme, on se demande si ce n'est pas en lien. Mais il est impossible de le savoir », remarque l'abbé genevois.

Au-delà du soupçon ambiant, les prêtres souffrent de la généralisation et des préjugés. « Le fait qu'un ministre de Dieu trahisse à ce point la confiance mise en lui est gravissime et mérite indignation. Poser l'équation prêtre=pédophile relève cependant de la calomnie à l'état pur », s'offusque François Dupraz.

Les ecclésiastiques ressentent un malaise face au traitement médiatique des abus sexuels dans l'Eglise, même s'ils estiment qu'il a ses avantages. « Les choses devaient sortir pour que l'Eglise commence sa purification », admet Gérald Voide. Pour Marc-Louis Passera, il s'agit de « distinguer la réalité du 'discours sur la réalité'. Avec les termes 'abus sexuels' ou 'pédophilie', on donne le sentiment de savoir clairement de quoi on parle, alors qu'on évoque de manière assez floue un domaine aux limites peu définies ».

Les prêtres romands font part de leur tristesse face aux tensions provoquées par ces affaires à l'intérieur de l'Eglise. Ils restent cependant confiants en sa capacité à surmonter cette épreuve.

(*cath.ch/Raphaël Zbinden/réd*)

Vatican-Chine: l'accord qui chicane

Le pape François peut caresser l'espoir de fouler le tarmac de l'aéroport de Pékin d'ici la fin de son pontificat! L'accord « provisoire » que le Vatican a conclu avec le gouvernement chinois concernant la nomination commune des évêques l'autorise à nourrir cet espoir. Un accord qui chicane plus qu'il n'emballa.

Pour rappel, cet accord vise à permettre au pape de désigner tous les évêques chinois, mais son choix reposera sur une liste qui aura l'agrément des autorités chinoises. Le pape l'a rappelé, juste après la divulgation du cadre de cet accord et dont on ne connaît pas toutes les modalités, c'est désormais lui qui signera les documents de désignation des nouveaux évêques. Soit. Il n'y aura plus de désignation stricto officielle! Cette nouvelle « pratique bilatérale » doit mettre un terme au divorce entre évêques « officiels » - ceux qui étaient désignés par les autorités - et évêques « dissidents » - ceux qui étaient désignés par Rome.

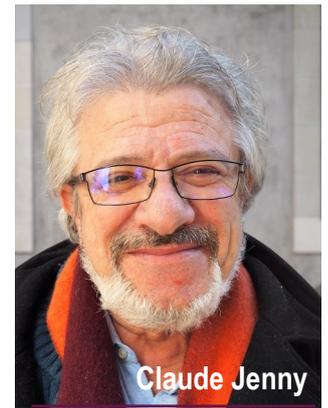
En soi, bien sûr qu'il faut se réjouir d'un acte qui va dans le sens d'un geste de bienveillance qui est de nature à servir la cause - la liberté de croyance - des 12 millions de catholiques chinois. Et nombreux sont ceux qui, dans le landernau catholique, se réjouissent de cette ouverture et du geste papal. D'autres se montrent par contre plus critiques. Car ne nous y trompons pas ! C'est davantage Rome qui se plie au bon vouloir des autorités du géant asiatique que l'inverse ! Car si elles étaient sincèrement désireuses d'un geste d'ouverture à l'égard des millions de croyants, qui appartiennent aux Eglises chrétiennes dans l'immense Chine, les autorités s'abstiendraient tout simplement de vouloir proposer au pape des prélats qui fassent preuve d'allégeance à l'égard du régime.

Ce mode tarabiscoté de désignation des représentants de la hiérarchie catholique en Chine serait à la limite encore secondaire si cet accord avait d'emblée pour conséquence d'améliorer le sort de la communauté chrétienne

qui vit en Chine. Laquelle est à forte majorité protestante (50 millions contre 12 millions de catholiques). Si le Vatican avait obtenu, au terme de longues négociations, un statut sécuritaire pour ces communautés, il y aurait matière à claironner. Or, il n'en est rien en l'état. Catholiques et protestants continuent à être juste tolérés, leurs églises et croix détruites, et condamnés à vivre leur foi dans une quasi clandestinité. Pour les millions de catholiques qui ont lutté depuis si longtemps, l'accord d'aujourd'hui a forcément un goût amer.

Au-delà du sort, déjà peu enviable, des chrétiens chinois, c'est toute la politique de non-respect des droits de l'homme du géant chinois qu'il faut placer en toile de fond. La Chine - avec son président tout-puissant - est plus que jamais une Nation qui, tout en faisant les yeux doux aux investisseurs occidentaux - bafoue nombre de droits élémentaires et affine une mise au pas de tous ceux qui ne sont pas respectueux du régime. Au point que plusieurs millions de Chinois ne sont même plus en droit de se déplacer à l'intérieur du pays, empêchés qu'ils sont de prendre le train ou l'avion.

Ces entorses choquantes aux droits élémentaires de la personne humaine font relativiser l'importance d'une signature au bas d'un document de nomination d'un évêque. Le voyage du pape en Chine, s'il intervient, sera à coup sûr qualifié d'historique. Souhaitons qu'il intervienne au plus vite. Ne serait-ce que pour espérer qu'une telle visite oblige les autorités chinoises à lever une intolérable chape de plomb.



Claude Jenny

Claude Jenny

Lire aussi page 14

Semaine des religions - Plateforme interreligieuse de Genève (PFIR)

JEUDI 8 NOVEMBRE de 15h à 17h: visite guidée avec Monsieur Bastien Wastiau, directeur du Musée d'ethnographie (Genève) de l'exposition « **Afrique, les religions de l'extase** ». Places limitées. 6 CHF Inscriptions [in-fo@interreligieux.ch](mailto:info@interreligieux.ch)

SAMEDI 10 NOVEMBRE à 19h à l'Espace Fusterie : table ronde sur le thème du nouveau calendrier interreligieux « **Naître et grandir, les rites de passage** ». Rôle et place de ces rites hier et aujourd'hui. Comment évoluent-ils aujourd'hui ? Par quoi sont-ils remplacés dans une société sécularisée dans laquelle bien des gens n'ont plus d'appartenance religieuse institutionnelle ?

Par ailleurs différentes communautés organisent des portes ouvertes pendant cette semaine.

Les informations sont disponibles sur le site : www.interreligieux.ch

ANNONCE

15.09 (cath.ch) La 9e **Marche pour la Vie** a rassemblé quelque 1'500 personnes sur la place Fédérale, à Berne. La manifestation entendait attirer l'attention sur les conséquences de l'avortement. Une contre-manifestation a elle attiré 800 personnes. Mais une forte présence policière a empêché toute confrontation. «Avortement – les conséquences!? » a été le slogan de la marche, convoquée par un réseau de diverses organisations confessionnelles, évangéliques, protestantes et catholiques. Après diverses salutations dont celle du nonce apostolique en Suisse, Mgr Thomas Gullickson, des témoignages ont abordé la question du syndrome post-avortement.

17.09 (cath.ch) Le Conseil national des prêtres catholiques d'Australie s'est déclaré en faveur d'un **célibat optionnel** et de la réadmission dans le sacerdoce des prêtres qui l'ont quitté pour se marier. Les ministres comptent faire valoir cette requête auprès du Vatican, rapporte le quotidien australien Newcastle Herald. Les prêtres australiens estiment que le pape François approuverait une demande des évêques du pays d'autoriser des prêtres mariés dans les régions isolées du continent. Dans ces zones, le manque de prêtres est un problème sérieux qui préoccupe l'Eglise depuis de nombreuses années.

18.09 (cath.ch) **Steve Bannon**, ancien conseiller du président Donald Trump et figure de l'extrême droite américaine, travaille pour l'institut Dignitatis Humanae, basé à Rome, rapporte l'agence Reuters. Le cardinal américain Raymond Burke est président du conseil d'administration de cet institut. Steve Bannon a été engagé afin de contribuer à l'élaboration d'un cursus de formation et de récolter des fonds pour l'institut catholique conservateur.

19.09 (cath.ch) Une pétition demandant au pape François qu'il **mette fin au célibat obligatoire** des prêtres a été lancée le 14 septembre 2018 par des catholiques de Brigels, dans les Grisons. Les pétitionnaires espèrent récolter 18'000 signatures dans les prochains mois. Le texte de la pétition, qui a récolté au 19 septembre 2018 près de 1'450 signatures, prend appui sur le cas de l'abbé Marcel Köhle, de Brigels. L'ancien curé a annoncé en été 2018 qu'il quittait son poste pour aller vivre avec une femme. Les fidèles avaient vivement regretté son départ. Au mois d'août, le conseil de paroisse avait demandé, à travers une lettre ouverte, que le pape mette fin au célibat obligatoire et réintègre le prêtre.

22.09 (cath.ch) Le **Prix Joseph Ratzinger** 2018 est attribué à la théologienne allemande Marianne Schlosser et à l'architecte suisse Mario Botta. Le cardinal Gianfranco Ravasi, président du Conseil

pontifical pour la culture et membre du conseil scientifique consultatif de la fondation, a félicité l'architecte tessinois Mario Botta (75 ans) pour la dimension théologique de son esthétique. Mario Botta a conçu une vingtaine de bâtiments sacrés, dont la cathédrale d'Evry, en France, la synagogue Cymbalista à Tel Aviv et une mosquée en Chine.

22.09 (cath.ch/I.MEDIA) Le **Saint-Siège et la République populaire de Chine** sont parvenus à un «accord provisoire» concernant la nomination des



évêques, annonce un communiqué du Vatican. Des détails de son contenu devraient être précisés sous peu. Cet «accord provisoire» a été signé ce 22 septembre par Mgr Antoine Camilleri,

sous-secrétaire pour les Relations avec les Etats, et par Wang Chao, vice-ministre des Affaires étrangères chinois. La réunion a eu lieu à Pékin, dans le cadre des contacts en «cours depuis un certain temps» sur des «questions ecclésiales d'un commun intérêt». Cet accord provisoire, poursuit le Vatican, est «le fruit d'un rapprochement graduel et réciproque». Il vient après un long parcours de négociations. Des évaluations périodiques de l'accord sont prévues. L'objectif est de créer une «plus ample collaboration au niveau bilatéral» pour nommer les évêques, sujet de «grande importance pour la vie de l'Eglise». Pour Greg Burke, directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, l'objectif de l'accord n'est pas politique mais pastoral, en permettant aux fidèles d'avoir des évêques en communion avec Rome mais en même temps reconnus par les autorités chinoises. (cf. p.13)

22.09 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François a **levé l'excommunication des évêques nommés par le gouvernement chinois** sans mandat pontifical, indique le Saint-Siège par un communiqué. «Afin de soutenir l'annonce de l'Evangile en Chine, le Saint-Père François a décidé de réadmettre dans la pleine communion ecclésiale les derniers évêques 'officiels' ordonnés sans mandat pontifical», indique le communiqué romain. L'excommunication d'un évêque ordonné sans l'aval de Rome est en effet prévue par le Code de droit canon (art. 1983). Cette décision du souverain pontife concerne sept évêques en vie et un décédé en janvier 2017. Dans des propos rapportés le 21 septembre par le site Catholic culture, le cardinal Joseph Zen, évêque émérite de Hong Kong, très opposé à un accord, a

évoqué une «incroyable trahison» envers les fidèles chinois. «Ils sont en train de donner le troupeau à la bouche des loups», a-t-il ajouté demandant la démission du secrétaire d'Etat.

22.09 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François est arrivé en **Lituanie**, 37e pays visité depuis le début du pontificat. Après s'être arrêté au mémorial du ghetto de Vilnius, le pape François a visité le 23 septembre 2018 le Musée des occupations et des combats pour la liberté, installé dans les bâtiments occupés par le KGB sous la période soviétique. Il a ensuite prié devant le monument aux victimes de l'oppression.

23.09 (cath.ch) Les **protestants zurichois** ont adopté la révision partielle du règlement de leur Eglise cantonale. 76,31% des votants ont approuvé le texte. Les principaux changements concernent la répartition des postes pastoraux et la fusion des paroisses. Le Conseil synodal s'est félicité de ce résultat très net qui doit permettre de mettre en place rapidement les mesures proposées. Les modifications seront notamment importantes pour la réunion des 36 paroisses de la Ville de Zurich en une seule entité qui doit voir le jour au 1er janvier 2019.

23.09 (cath.ch) La foule et le soleil étaient au rendez-vous à Boudry, sur le littoral neuchâtelois, pour fêter les **75 ans de la reconnaissance de l'Eglise catholique romaine par l'Etat de Neuchâtel**. Cette année du Jubilé, placée sous la devise «Bâtir des ponts», rappelle que, depuis 75 ans, l'Etat laïc de Neuchâtel reconnaît la valeur des actions spirituelles et sociales des Eglises catholique romaine, réformée évangélique et catholique chrétienne. La journée de commémoration s'est ouverte en matinée par la messe présidée par l'évêque diocésain, Mgr Charles Morerod, épaulé par le vicaire épiscopal de Neuchâtel, Don Pietro Guerini, ainsi que par le doyen, l'abbé Jean-Claude Dunand, et pratiquement tous les prêtres du canton. Une attention a été réservée aux personnes dans le besoin: un chèque de Fr. 5'000.- a été remis à Hubert Péquignot, directeur de Caritas Neuchâtel, pour le travail de cette œuvre d'entraide auprès des plus démunis.

24.09 (cath.ch) La foi «n'est pas faite pour être cachée, mais pour être connue!», a lancé le pape lors d'une prière œcuménique à la cathédrale protestante de Riga, la capitale de la **Lettonie**, pays majoritairement protestant, mais qui compte d'importantes minorités catholique et orthodoxe. Face au sécularisme, les croyants sont invités à une «unité de caractère missionnaire» pour faire «résonner la mélodie de l'Evangile», a expliqué le pape François.

25.09 (cath.ch) «Avec vous»: ce thème a rassemblé des centaines de **religieux et religieuses de Suisse**

les 24 et 25 septembre 2018 à Baar (ZG). Ces jours de réflexion ont été promus par la Plateforme de la vie consacrée en Suisse (CORISS, Conférence des ordres religieux et des Instituts séculiers de Suisse). Lors d'une session, plusieurs communautés ont témoigné de leur action: les Frères de Saint-Jean (Genève), l'Institut séculier des Missionnaires scalabrinienes (Soleure) et la communauté Shalom (Lugano).

25.09 (cath.ch) La section italienne de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture Acat Italia a vivement dénoncé le «**Décret Salvini**», un décret anti-migrants que le gouvernement italien a adopté le 24 septembre. En cas d'approbation par le président italien, ce texte entrera en vigueur dans un délai de 60 jours. Il s'agit d'une série de mesures draconiennes voulues par l'extrême droite pour renforcer la sécurité et limiter l'immigration clandestine en Italie. « Il me semble étrange que l'on parle d'immigrants dans un décret sur la sécurité. Le mettre là, signifie déjà juger l'immigré en vertu de sa condition, pour le fait d'être un migrant, et non pour les comportements qu'il peut avoir», a déclaré Mgr Nunzio Galantino, secrétaire général de la Conférence épiscopale italienne (CEI). «Cela signifie que « l'immigré est (...) déjà considéré comme un danger public», a-t-il déploré. Selon ce décret du ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, les permis de séjour humanitaires doivent devenir exceptionnels, réservés à quelques cas de victimes d'exploitation ou de calamité naturelle, de personnes ayant besoin de soins particuliers ou ayant accompli des actes héroïques.

28.09 (cath.ch) Les évêques catholiques d'Allemagne entendent engager un processus de «discussion ouverte» sur le **célibat des prêtres et la morale sexuelle** dans l'Eglise. Le plan d'action fait suite à un rapport de la Conférence des évêques d'Allemagne sur les cas d'abus sexuels dans l'Eglise catholique dans le pays. Le document a révélé que 3'677 enfants et adolescents avaient été victimes de telles violences entre 1946 et 2014, pour 1'670 prêtres coupables.

28.09 (cath.ch/I.Media) Le **Père Fernando Karadima Fariña**, de l'archidiocèse de Santiago du Chili, a été renvoyé à l'état laïc par le pape François, a annoncé le Saint-Siège. Le Chilien avait été condamné pour abus sexuels sur mineurs en 2011.

28.09 (cath.ch/I.Media) Il faut donner les «indications» pour entreprendre un procès de **nullité de mariage** à «ceux qui se rendent compte que leur union n'est pas un véritable mariage sacramentel et qui veulent sortir de cette situation», a déclaré le pape François. Le mariage n'est pas seulement un «événement social» mais un «vrai sacrement» qui comporte une préparation

adaptée et une «célébration consciente», a déclaré le pape à la basilique Saint-Jean-de-Latran, devant les participants d'une formation promue par le Tribunal de la Rote romaine.

30.09 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François a décidé d'inviter les fidèles du monde entier à prier le Rosaire chaque jour pendant le mois d'octobre afin de **protéger l'Eglise contre le diable**, indique un communiqué du Saint-Siège. Le pontife a exhorté tout particulièrement les catholiques à demander à la sainte Mère de Dieu – et à saint Michel Archange dont c'est la fête liturgique le même jour – de protéger l'Eglise du diable. Le Malin, peut-on lire, «cherche toujours à nous séparer de Dieu et les uns des autres».

01.10 (Feuille diocésaine) L'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Charles Morerod a nommé **Frère Claude BONAÏTI OP**, aumônier au sein de l'Aumônerie œcuménique des prisons du canton de Genève, à 30%.

02.10 (cath.ch/I.Media) Il est possible de s'interroger sur le **célibat des prêtres**, sans toutefois s'attendre à un «changement drastique», a estimé le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, dans des propos rapportés par America Oggi. Le magistère n'est pas un «monolithe immuable» mais un «organisme vivant qui croît et se développe», a déclaré le cardinal Parolin. Cela ne signifie pas que le magistère change, mais qu'il «s'enrichit». Déjà en 2013, le cardinal Parolin avait affirmé que le célibat des prêtres n'était «pas un dogme» mais une «tradition ecclésiastique» et que la discussion était donc possible. Cette question pourrait être étudiée lors du synode d'octobre 2019 dédié à l'Amazonie, zone où d'immenses territoires souffrent du manque de prêtres. Les Pères synodaux pourraient donc se pencher sur la question de l'ordination de viri probati, c'est-à-dire d'hommes mariés.

03.10 (cath.ch/I.Media) Les jeunes feront preuve de

«prophétie», si les plus âgés sont capables de «rêver et d'espérer», a estimé le pape François lors de la messe d'inauguration du **synode des évêques sur 'les jeunes, la foi et le discernement vocationnel'**. Le pape François a invoqué l'Esprit Saint pour qu'il donne aux 267 pères synodaux du monde entier la grâce de «discerner les chemins de l'Esprit» durant cet événement ecclésial qui se clôturera le 28 octobre.

03.10 (com.) L'abbé **Jean-François Cherpit** a été élu, pour cinq ans, archiprêtre de l'archiprêtré de l'Immaculée-Conception et Saint-Anthelme. Il remplace l'abbé Elvio Cingolani. L'abbé Giovanni Fognini et le père Miguel Dalla Vecchia restent respectivement les archiprêtres de deux autres archiprêtrés du canton, Saint-François-de-Sales et Saint-Pierre-aux-Liens.

06.10 (Pastorale familiale) La présentation du parcours **REVIVRE après une séparation ou un divorce** par une équipe romande a enthousiasmé les participants à la matinée d'information et de témoignages proposée par la Pastorale familiale de l'ECR, le 6 octobre à la Paroisse Saint-Pie-X. La société actuelle a tendance à considérer le divorce comme une procédure « banale », pourtant les incidences d'une rupture conjugale sur les vies et les âmes sont présentes et graves, selon plusieurs témoignages des personnes présentes : « J'ai été obligé d'entrer en combat avec mon épouse, par réponse à ce qu'elle avait déclenché ». « Un soir, après le repas, mon mari m'a dit qu'il partait, qu'il ne voulait plus nous voir, ni les enfants, ni moi ». « Avec toutes les critiques que j'entends de la part de mon ex, mon défi est de définir chaque jour, la juste et la fausse culpabilité. ». « Et les enfants, dans tout cela, il y pense ? ». L'intuition de REVIVRE, un cheminement en Eglise pour des personnes divorcées ou séparées, a tellement rejoint les attentes de l'assemblée que la Pastorale familiale a décidé de mettre sur pied un parcours qui aura lieu sur quatre dimanches, en janvier-février 2019 à Genève. Contact : pastorale.familiale-ge@cath-ge.ch

Des rives de l'Aire aux sentiers valaisans - Le beau parcours de Chantal et Bernard Falcetti!

A tant faire la navette entre les pôles d'activités de l'Unité pastorale (UP) des Rives de l'Aire et leur havre de paix valaisan, Chantal et Bernard Falcetti ont fini par «faire le saut»! Cap sur la retraite! Une vie plus calme et bien méritée pour ce couple qui a été un des piliers de la paroisse du Grand-Lancy puis de l'UP des Rives de l'Aire! En trente ans d'engagement, ils ont tout fait, tout vu, tout dû gérer!

Bernard a œuvré quelque deux décennies au sein des instances dirigeantes de la paroisse, dont ces dernières huit années comme président du Conseil. Chantal a occupé de multiples postes au sein de l'équipe pastorale et de groupes actifs sur de nombreux terrains (catéchèse, communication, événements spéciaux, etc.).

En couple, ils ont dû beaucoup «parler paroisse»! Et beaucoup s'épauler! Y compris lorsqu'il a fallu gérer des événements lourds. Ils ont été d'un fidèle soutien ces dernières années à l'abbé Matthey, et précédemment à l'abbé Bondi. Dans un temps récent, l'accueil de la crèche géante dans leur église et les messes TV sont des moments qu'ils n'oublieront pas. Mais il y en eu tant d'autres...qu'ils égrenent désormais en arpentant les sentiers valaisans.

Cjy

05.10 (cath.ch/I.MEDIA) Une formation de niveau **master de protection des mineurs** contre les abus a été inaugurée par le Centre de protection de l'enfance de l'Université pontificale grégorienne, a annoncé l'institution. «Etant donné l'étendue et la gravité des abus de mineurs à travers le monde, une éducation plus élaborée d'experts étaient urgemment nécessaire», explique le communiqué.

07.10 (réd/agences) **Mgr Charles Morerod**, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg et président de la Conférence des évêques suisses, figure parmi les personnalités qui ont écrit au Conseil fédéral pour demander qu'il accorde le pavillon suisse à l'Aquarius, afin que le bateau puisse continuer sa mission de sauvetage auprès des migrants en mer Méditerranée, a rapporté Le Matin Dimanche. «Laisser mourir des gens dans les eaux internationales n'est pas une solution», lit-on dans la lettre. Parmi les autres signataires figurent l'ex conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, l'ancienne procureure du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie Carla Del Ponte, le prix Nobel Jacque Dubochet ou encore l'ex-président du CICR Cornelio Sommaruga.

10.10 (cath.ch/I.MEDIA) La vie humaine est une œuvre de Dieu que les hommes ne peuvent mépriser, a déclaré le pape François lors de l'audience générale sur la place Saint-Pierre. Le pontife a poursuivi son cycle de catéchèses sur les Dix commandements. Il s'est penché sur le 5e qui dit : «tu ne tueras point. Ne méprisez pas la vie», a lancé le successeur de Pierre. Car l'interdiction de tuer vaut pour toutes les vies. Mépriser la vie revient à rejeter l'œuvre de Dieu ». Or, pour le pape, on ne peut rejeter ce que Dieu a tant aimé. Le pape a en particulier vivement dénoncé **l'avortement**, un acte qui supprime une vie innocente, «au nom de la sauvegarde d'autres droits. Est-ce juste de supprimer une vie humaine pour résoudre un problème ?», a-t-il interpellé la foule. Pour lui, recourir à l'avortement est comparable «à payer un tueur à gages pour résoudre un problème».

11.10 (cath.ch) **La séparation de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine** a été approuvée par le Patriarcat œcuménique de Constantinople. La décision provoque la colère du Patriarcat de Moscou. L'indépendance de l'Eglise ukrainienne a été acceptée suite à une réunion de deux jours du Saint-Synode, au Phanar, le siège du Patriarcat grec à Istanbul, rapporte le quotidien turc Hürriyet. L'Eglise orthodoxe russe a réagi de manière très forte, qualifiant la décision de Constantinople de « catastrophique » pour elle-même et pour le monde orthodoxe. Le porte-parole du Patriarcat de Moscou, Alexander Volkov, a affirmé à la télévision que « le Pa-

triarcat de Constantinople avait franchi la ligne rouge ». La Russie s'oppose depuis toujours à la séparation des liens entre l'Eglise ukrainienne et le Patriarcat de Moscou. Le patriarche Cyrille Ier s'était rendu début 2018 à Istanbul pour tenter de dissuader Bartholomée Ier, patriarche de Constantinople, de faire ce pas. Ce développement devrait jouer un rôle clé dans les élections présidentielles ukrainiennes de mars 2019. Le président sortant Petro Porochenko a fait de l'accès à l'autocéphalie (indépendance) de l'Eglise ukrainienne l'un de ses principaux chevaux de bataille, explique Hürriyet.

12.10 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François a accepté la **renonciation du cardinal Donald Wuerl**, archevêque de Washington, a annoncé le Saint-Siège. Le cardinal est mis en cause pour sa gestion de cas d'abus sexuels.

14.10 (réd) **Mgr Alain de Raemy** n'a pas peur des sujets « délicats » : en direct « Skype » du Vatican, où il participe au Synode des évêques sur les jeunes (3-28



octobre), l'évêque auxiliaire de Lausanne et chargé de la jeunesse pour la conférence épiscopale, a pris la parole avant la messe *L'Energie de la foi* de la Pastorale des jeunes à Ge-

nève et a abordé les thèmes de la chasteté avant le mariage ou la problématique des couples homosexuels. En s'adressant aux jeunes réunis à l'église Saint-Boniface pour la célébration, l'évêque a expliqué le sens du synode, une réunion d'évêques et d'experts des quatre coins du monde pour réfléchir à un thème : le synode c'est le « pape qui consulte » pour comprendre ce que l'Eglise pourrait faire mieux, a-t-il affirmé. « Est-ce que les jeunes comprennent ce que dit l'Eglise sur la sexualité, sur la préparation au mariage ? Il semble qu'il y ait beaucoup d'incompréhension », a observé Mgr de Raemy, avant de souligner l'importance d'une catéchèse « qui fasse faire l'expérience de Jésus ».

14.10 (cath.ch/I.MEDIA) En donnant tout et demandant tout, le Christ se montre radical et invite les fidèles à prendre des risques pour Le suivre totalement, a expliqué le pape François lors de l'homélie de la messe **de canonisation de Paul VI, de Mgr Oscar Romero** et de cinq autres bienheureux sur la place Saint-Pierre au Vatican. Arrivant pour certains aux aurores, plus de 70'000 fidèles se sont amassés devant la basilique Saint-Pierre tapissée des portraits des bienheureux proclamés saints : Paul VI, Mgr Oscar Romero, Vincenzo Romano, Nunzio Sulprizio, Maria Katharina Kasper, Francesco Spinelli et Nazaire de Sainte-Thérèse de Jésus.

LES DÉTAILS CACHÉS



FACILE



MOYEN



DIFFICILE

SOLUTION
DU MOIS DERNIER



LA PHOTO DU MOIS



Le 17 octobre est la **Journée mondiale du refus de la misère**, un rendez-vous pour rassembler tous ceux qui s'engagent pour refuser la misère avec celles et ceux qui la vivent au quotidien. A Genève, le Collectif 17 octobre et plusieurs partenaires, parmi lesquels la Pastorale des Milieux Ouverts de l'ECR, ont proposé une série de rencontres, dont une journée pour réfléchir sur les droits humains, le 13 octobre dernier à Meyrin. Après une opération de sensibilisation au marché de Meyrin et un repas, des ateliers d'expression ont donné la parole aux nombreux participants sur les thèmes du droit à la santé, du droit à l'éducation et à la formation et le droit à la non-discrimination, alors que les enfants ont pris part à un atelier de bricolage. Des nombreux témoignages ont permis de mettre en lumière les obstacles qui enferment les individus en situation de précarité dans une spirale de désavantages, une « spirale infernale », a confié une femme. « Quand tu te retrouves à l'aide sociale, tu as le sentiment de n'être bon à rien » et on te regarde « comme un profiteur », a déploré un homme. « Des journées comme celle-là, il en faudrait plus ! », s'est exclamé un autre très satisfait des échanges et des rencontres.

Faire face et progresser



Depuis des mois, il ne se passe pas une semaine sans qu'éclate un nouveau scandale d'abus sexuels impliquant des membres du clergé, des États-Unis à l'Australie en passant par le Chili, l'Allemagne ou la France. Dans notre diocèse aussi, il y a eu des crimes commis par des prêtres contre des enfants. Ces révélations nous font honte. Elles ont de quoi nous déstabiliser. Elles parasitent le message que nous souhaitons apporter. Une enseignante qui ose parler de sa foi à ses collègues me disait hier qu'elle devait actuellement faire profil bas et accepter les sarcasmes. Des confrères souffrent qu'on les suspecte d'être des pédophiles. « Il nous faut nous excuser pour des fautes que nous n'avons pas commises ».

Nous avons décidé d'affronter ce sujet lors d'une journée de session pastorale qui réunira en ce mois de novembre les agents pastoraux genevois (laïcs et prêtres). Cette session, autour de la déstabilisation et des questions posées par les révélations de l'été, aura pour titre : La traversée de l'en-bas. Abus sexuels, abus de pouvoir, cléricalisme, conversion et transformation ecclésiale. Notre évêque nous accompagnera dans cette réflexion et nous rappellera les mesures qu'il a mises en place dans le diocèse pour lutter contre ce fléau.

« Tout ce qui est couvert d'un voile sera dévoilé, tout ce qui est caché sera connu » (Luc 12, 2), nous prévient Jésus. Même si cela fait mal, je suis convaincu qu'il est bon et salutaire que la parole soit libérée, que les personnes abusées puissent enfin parler et demander réparation. Aujourd'hui, l'intégrité d'un enfant est mieux respectée, sa parole est prise au sérieux, alors qu'autrefois on lui demandait de se taire pour ne pas avoir d'ennuis avec une « autorité »... Comme nous y invite expressément le pape François, il nous faut continuer de lutter contre toute forme de « cléricalisme », qui a permis à des prêtres de commettre des crimes en toute impunité avec une certaine complicité de laïcs qui n'ont pas osé les dénoncer. Aujourd'hui encore, les prêtres doivent veiller à éviter toute forme d'« autoritarisme », et les laïcs peuvent les aider en ce sens. Une paroissienne se plaignait : « J'ai passé l'âge d'être traitée comme une gamine ». Saine réaction pour un changement de paradigme !

Abbé Pascal Desthieux

Vicaire épiscopal

A lire : *Lettre du Pape François au Peuple de Dieu* (du 20 août 2018).

Lien pour la version électronique : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2018/documents/papa-francesco_20180820_lettera-popolo-didio.html

Quelques évènements du mois de novembre :

Dimanche 4

à 11h30 à la basilique Notre-Dame

Messe présidée par **Mgr Emmanuel Felemou**, évêque de Kankan (Guinée-Conakry)

Vendredi 9

dès 20h à l'église Saint-Joseph

Nuit d'adoration organisée par les groupes de prière de Genève

Vendredi 23 et samedi 24

à 20h au Cénacle

Soirées de prière organisées par la coordination des groupes de prière de Genève

AGENDA

3 novembre

QUOI: Messe avec les chants de Taizé

QUAND: samedi 3 novembre à 18h00

LIEU: Eglise d'Hermance

QUOI : Un Auteur un Livre - Jean-François Colossimo

« Aveuglement - Religions, Guerres, Civilisations »

QUAND : samedi 3 novembre de 11h à 12h30

LIEU : Librairie Payot Confédération

4 novembre

QUOI: Messe « Energie de la foi » (messe des jeunes)

QUAND: chaque dimanche à 19h30

LIEU : Église Saint-Boniface (Plainpalais)

QUOI : Célébration de l'Entrée en Catéchuménat

QUAND : dimanche 4 novembre à 10h00

LIEU : Eglise St-Joseph

6 novembre

QUOI : Equipes catholique et protestante des aumôneries
HUG « L'art à l'hôpital » - Avec Michèle Lechevalier, chargée
des affaires culturelles HUG

QUAND : mardi 6 novembre de 14h30 à 16 h

LIEU : Auditoire Julliard (HUG)

7 novembre

QUOI : Prière de Taizé

QUAND : chaque mercredi à 12h30

LIEU : Temple de Plainpalais

QUOI : Ecole de la Parole - Parcours biblique pour jeunes -
Itinéraire d'une promesse – sur les pas d'Abraham

QUAND : mercredis 7 et 21 novembre de 20h à 21h00

LIEU : Chapelle LeLab - Temple de Plainpalais (cf. p. 10)

8 novembre

QUOI : Plateforme interreligieuse - Visite guidée de l'exposi-
tion « Afrique, les religions de l'extase ». Places limitées.

QUAND : jeudi 8 novembre de 15h à 17h

LIEU : Musée d'ethnographie (cf. p. 13)

QUOI : Journée œcuménique de formation « Rester vivant
dans l'accompagnement » avec Mme Sylvette – Inscription

QUAND : jeudi 8 novembre de 9h à 16h

LIEU : paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal (cf. p.10)

QUOI : Introduction aux quatre évangiles - exposé par les
Abbés Pierre Jaquet et Côme Traoré

QUAND : jeudi 8 novembre après la messe de 18h30

LIEU : Basilique Notre-Dame

9 novembre

QUOI : Discerner pour choisir la vie – Repas du vendredi à
l'Aumônerie de l'Université avec Bruno Fuglistaller S.J.

QUAND : vendredis 9, 16 et 23 novembre de 12h30 à 14h

LIEU : Aumônerie de l'Université (cf.p.10)

10 novembre

QUOI : Plateforme interreligieuse - Table ronde sur le thème
« Naître et grandir, les rites de passage »

QUAND : samedi 10 novembre à 19h

LIEU : Espace Fusterie (cf. p. 13)

13 novembre

QUOI : Cours sur Ety Hillesum

QUAND : mardi 13 novembre de 14h00 à 15h30

LIEU : Locaux paroissiaux de Saint-Paul (Cologne) (cf. p.9)

15 novembre

QUOI : Table de la P(p)arole - « Quand la rencontre délivre »

QUAND : les jeudis 15, 22 et 29 novembre 14h00 à 16h00

LIEU : Paroisse de la Sainte-Trinité de 14h à 16h (cf. p.11)

16 novembre

QUOI : Échanger sur l'évangile avec les clés de la « Bible
hébraïque » Rencontre animée par l'abbé Alain René Arbez

QUAND : vendredi 16 novembre à 18h30

LIEU : Cure de St-Jean-XXIII (Chemin A. Pasteur 35)

19 novembre

QUOI : Rencontre sur « Eucharistie: Tradition et Actualité »
avec fr. Guy Musy OP

QUAND : lundi 19 novembre de 20h00 à 21h30

LIEU: Salle paroissiale de la Paroisse St-Paul

24 novembre

QUOI : Ciné-club St-Julien -Projection du film

« Tel Père Tel fils » de Hirokazu Kore-eda et débat

QUAND : samedi 24 novembre à 15h00

LIEU : Centre St-Julien (sous-sol) - Meyrin- Village (cf.p.6)

Consultez l'agenda de l'ECR : <https://ecr-ge.ch/agenda/>

LE COURRIER PASTORAL...

Une publication de l'ECR

Vicariat Épiscopal, rue des Granges 13, 1204 Genève
silvana.bassetti@ecr-ge.ch

Le Courrier pastoral est destiné à l'information; il ne constitue pas
un document officiel. Une erreur? Signalez-la-nous, pour que
nous puissions la rectifier. Une réaction ? Ecrivez-nous !